



La collaboration entre projet sol et les entreprises d'insertion

Résumé

Ce portrait illustre l'expérience de collaboration entre l'entreprise d'économie sociale **projet sol** et les entreprises d'insertion. Ces collaborations visent à offrir un premier milieu de travail aux travailleurs en formation finissants leur parcours en entreprise d'insertion, et ce, afin de faciliter leur intégration durable en emploi.

Le contexte régional et sectoriel

Montréal, services alimentaires et restauration

Selon une étude sectorielle en restauration effectuée en 2015,¹ les difficultés de recrutement du personnel de cuisine pour les employeurs du secteur sont principalement : « le manque de qualification et de compétences des candidats (67 %) et la non-disponibilité des jeunes (64 %) ».² Cette même étude propose que l'ouverture à de nouveaux bassins de main-d'œuvre, telle que les personnes en insertion, peut être une solution aux enjeux de recrutement de main-d'œuvre vécue par le secteur.³ À la question : « selon vous, quel autre bassin de recrutement pourrait contribuer à vos besoins de main-d'œuvre, 69 % des répondants ont mentionné la population immigrante et 48 % les personnes en insertion sociale ».⁴ D'un autre côté, le secteur de la restauration est un milieu stressant, caractérisé par des conditions de travail difficile, tel que les horaires atypiques et variables.⁵

projet sol

L'entreprise d'économie sociale projet sol : fondée en 2013 à Montréal, **projet sol** est un organisme à but non-lucratif résultant de l'union de six entreprises d'insertion du domaine alimentaire de Montréal qui servent principalement des menus santé. Sa mission est de mettre en valeur les entreprises membres du Collectif des entreprises d'insertion du Québec (CEIQ), de faciliter leur développement d'affaires et à offrir un emploi aux anciens participants de leurs programmes.

Un minimum de 50 % des personnes employées par **projet sol** est issu des entreprises d'insertion. Environ 40 employés (aides-cuisiniers, service au comptoir, cuisinier et cadres) travaillent pour l'organisme. Les différents points de service sont ; le Planétarium Rio Titon Alcan, le Stade de Soccer de Montréal et le Collège Lionel Groulx.



Le déroulement et la mise en œuvre des collaborations

Le recrutement et les possibilités de stage chez projet sol

L'embauche des finissants du programme de formation en entreprises d'insertion suit le même processus de recrutement que tous autres candidats rencontrés par **projet sol**.

D'abord, l'employeur diffuse l'offre d'emploi auprès des entreprises d'insertion par l'entremise du Collectif des entreprises d'insertion du Québec. Si les entreprises d'insertion ont des candidats disponibles, elles peuvent également proposer des candidatures spontanées à **projet sol**. En fonction des besoins de la personne, des stages sont également possibles. Généralement, lorsqu'un stage est initié, c'est parce qu'il y a un besoin au sein de l'organisation, donc l'objectif ultime est que ce stage découle à un emploi. Les stages ont l'avantage de permettre une transition en douceur avec un suivi plus serré de la part de l'entreprise d'insertion.

L'accueil et l'intégration du nouvel employé

L'accueil et l'intégration du nouvel employé provenant des entreprises d'insertion se fait en collaboration avec ces dernières. Le nouvel employé est accompagné par un collègue de travail lors de la première semaine d'intégration. L'apprentissage des tâches se fait de façon graduelle et s'adapte au rythme de la personne. L'organisation mentionne avoir une certaine latitude et faire preuve de flexibilité pour certains cas particuliers. Le fait de s'adapter et d'offrir de la rétroaction et du suivi à certaines personnes est perçu comme un gage de réussite de son intégration en emploi par l'employeur.

Certaines personnes peuvent vivre des problématiques liées à leurs médicaments, alors on peut être flexible par rapport à certains aménagements de travail, si cela n'impacte pas sur les opérations. On invite les employés à mentionner leurs difficultés afin de discuter d'aménagements possibles pour favoriser l'intégration et le maintien en emploi.

L'implication de l'entreprise d'insertion

Le fait de bénéficier de l'expertise en matière d'insertion en emploi que possèdent les entreprises d'insertion facilite l'efficacité du recrutement mentionne l'employeur. Ce soutien peut aller de l'accueil du nouvel employé, à son intégration qui se poursuit plusieurs semaines après son embauche. Cette relation privilégiée est une valeur ajoutée pour **projet sol** et favorise la réussite de l'intégration de ses employés.

De plus, le soutien des intervenants, dans le cadre du suivi de deux ans post-parcours, permet à **projet sol** de bénéficier de conseils qui ont des impacts réels dans la majorité des cas. Cette relation de proximité est également un avantage pour l'entreprise d'insertion, car elle lui permet de faciliter la liaison et d'offrir un premier milieu de travail pour les travailleurs et travailleuses en formation qui aurait encore certains aspects à travailler. L'avantage pour la personne en formation est de bénéficier d'une première expérience sur le marché du travail et d'accroître encore plus son niveau d'employabilité.

Des conditions de travail qui favorisent l'intégration et le maintien en emploi

Chez **projet sol**, les conditions de travail sont fixées par la convention collective. En effet, le point de service du Planétarium de **projet sol** est syndiqué. Les mêmes conditions de travail sont offertes aux autres points de services non syndiqués coordonnés par l'organisme.

La conciliation travail-famille

La culture de la conciliation travail-famille est présente chez **projet sol**. Certains aménagements de travail mineurs sont possibles, et ce, pour l'ensemble des employés, lorsque cela n'influence pas la production. Par exemple, il est possible d'adapter légèrement l'horaire de travail d'un parent monoparental pour s'adapter aux horaires de la garderie par exemple, mentionne l'employeur.

L'importance de la santé globale des employés

Certains des employés de **projet sol** vivent avec des enjeux de santé mentale. L'expertise en accompagnement et en intervention psychosociale de l'entreprise d'insertion permet de discuter de certains types d'aménagements qui peuvent réellement faire une différence dans la qualité de vie au travail de la personne. Selon l'employeur, Cela peut simplement prendre la forme d'une attitude d'ouverture auprès de la personne.

Les conditions facilitants l'arrimage avec les entreprises d'insertion

La proximité

L'entreprise d'économie sociale **projet sol** collabore avec l'ensemble des entreprises d'insertion, mais étant situé sur le territoire montréalais, la proximité géographique a contribué au développement de certains partenariats plus ancrés.

La gouvernance

Le fait que le conseil d'administration de **projet sol** soit composé d'entreprises d'insertion favorise la communication entre les différentes parties prenantes.

Les relations commerciales

Les relations commerciales que **projet sol** entretient avec plusieurs entreprises d'insertion ont permis de développer de nouvelles collaborations visant l'embauche de travailleurs et travailleuses en formation ayant terminé leur parcours en entreprise d'insertion.

La rétroaction continue

Ces collaborations étroites entre **projet sol** et les entreprises d'insertion permettent de la rétroaction de part et d'autre et favorise l'amélioration constante du processus de recrutement, allant de l'embauche à l'intégration des candidats. Cette rétroaction entre **projet sol**, l'entreprise d'insertion et l'employé est un gage de succès pour l'employeur

“
On essaie de s'inspirer de leur modèle, de la façon dont l'entreprise d'insertion embauche et encadre les personnes.
”

La qualité de la formation offerte

La bonne connaissance des entreprises d'insertion, de leur mission et de la qualité de la formation offerte dans le cadre du parcours permet également à l'employeur de gérer de façon plus optimale les risques et les coûts associés à l'incertitude que revêt l'embauche d'un nouvel employé. En effet, la formation globale basée sur le développement du savoir, du savoir-faire et du savoir-être est très développée et se poursuit suite au parcours d'insertion.

Les perspectives de développement pour les collaborations

La stratégie de **projet sol** est de développer de nouveaux créneaux commerciaux et d'ultimement prendre de l'expansion afin de rejoindre le plus grand nombre d'entreprises d'insertion des régions du Québec. C'est dans cette perspective que l'entreprise d'économie sociale est maintenant gestionnaire de la cafétéria du Collège Lionel Groulx, situé dans les Basses-Laurentides. L'organisation rejoint maintenant un plus grand nombre d'entreprises d'insertion, et donc de travailleurs et travailleuses en formation ayant complété leur parcours en entreprise d'insertion.



Références

- ¹ Multi-Réso.2015. Étude sectorielle en restauration.
- ² Multi-Réso.2015. Étude sectorielle en restauration. p.7-8
- ³ Multi-Réso.2015. Étude sectorielle en restauration. p.V
- ⁴ Multi-Réso.2015. Étude sectorielle en restauration. p.10
- ⁵ Diane-Gabrielle Tremblay et Mélanie Trottier(2017). Les enjeux de la conciliation emploi-famille dans un secteur caractérisé par des conditions de travail difficiles : la restauration.